Saint-Paul d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Demande de dérogation mineure

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 612-2018

QU'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, le mardi, 2 juin 2026 à 19 h à la salle du conseil au 980, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford.

QU'au cours de cette session, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 612-2018 concernant le taux d'implantation maximum pour l'agrandissement projeté à l'avant pour la propriété située au 40, rue des Érables.

QUE la présente demande de dérogation mineure à l'effet de permettre au demandeur d'autoriser un taux d'implantation de 9.13 % pour un agrandissement à l'avant de l'habitation qui habituellement est d'un maximum de 8 % au règlement.

QUE cette demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 11e jour du mois de mai deux mille vingt-six.

_____

Jean-Raphaël Cloutier

Directeur général